



EHESP

Formation
continue

2021

CYCLE SPÉCIALISÉ

Formation à la prise de fonction DIRECTEUR DES SECOURS MÉDICAUX

RENNES et AIX-EN-PROVENCE | 16 jours
de janvier à octobre 2021

Les + de la formation

- Formation interministérielle des directeurs des secours médicaux dans le cadre du dispositif d'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC)
- Un cursus commun associant les compétences des trois écoles : ENSOSP, EVDG et EHESP



EHESP



Formation à la prise de fonction DIRECTEUR DES SECOURS MÉDICAUX

Les modalités de la formation sont définies par la circulaire interministérielle du 20 décembre 2019 relative à la formation interministérielle des directeurs des secours médicaux dans le cadre du dispositif d'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) (<https://bodata.steinertriples.fr/INTE2002883C.pdf>)

Vous êtes concerné

- Médecin hospitalier urgentiste, médecin militaire du service de santé des Armées, médecin du service de santé et de secours médical des services départementaux d'incendie et de secours

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme reconnu de médecine d'urgence ou de médecine de catastrophe (pour la liste des diplômes, se référer aux conditions d'inscriptions de la circulaire <https://bodata.steinertriples.fr/INTE2002883C.pdf>)
- + Connaissance et **expérience** des dispositifs de secours

Modalités d'inscription

- Être adressé par son employeur dans le cadre de la circulaire interministérielle du 20 décembre 2019 relative à la formation interministérielle des directeurs des secours médicaux.
- Joindre un CV à l'inscription
- S'il s'agit d'une démarche personnelle, **joindre un CV et un courrier** motivant le choix d'être DSM

Objectifs professionnels

- Être expert dans l'organisation des secours et des soins médicaux d'urgence
- Avoir une très bonne connaissance des filières de prise en charge hospitalière afin d'initier le parcours de soins des patients

Modalités pédagogiques

E-learning + webinaires : 28 heures

Présentiel : 85 heures

Apports méthodologiques, échanges de pratiques, mises en situation, simulation
30 personnes maximum par session

Le module 5 se déroule en sous-groupes de 10 personnes

Modalités d'évaluation

Chaque module fait l'objet d'une évaluation



EHESP

15, avenue du Professeur-Léon-Bernard
CS 74312 - 35043 Rennes Cedex
Tél. + 33 (0)2 99 02 27 46 / fc@ehesp.fr

Formation à la prise de fonction DIRECTEUR DES SECOURS MÉDICAUX

Janv.
2021

MODULE 1 CULTURE PROFESSIONNELLE

E-learning : ressources en ligne + webinaire

Durée : 28 heures

Compétences visées

- Comprendre les concepts structurant la stratégie de sécurité nationale
- Identifier, connaître et comprendre les acteurs institutionnels qui concourent à l'organisation :
 - de la sécurité civile
 - de la prise en charge médicale
 - de la sécurité
 - des forces armées

Programme

- L'environnement de la gestion de crise
 - Organisation de la sécurité civile
 - Organisation de la réponse de santé publique
 - Organisation de la réponse des forces de sécurité intérieure
 - Organisation de la réponse des forces armées dans le cadre civil
 - Les plans NOVI et NOVI-Alpha du dispositif ORSEC
-

8 au 11
Mars
2021

MODULE 2
CULTURE OPERATIONNELLE

Aix-en-Provence - ENSOSP

Durée : 4 jours

Compétences visées

- Renforcer sa culture opérationnelle
- Maîtriser le raisonnement tactique et les outils du commandement (comprendre, organiser, rendre compte)

Programme

- L'organisation et les processus de la gestion de crise au plan national
 - Éléments opérationnels de gestion du commandement
 - L'interaction DO - COS - DSM, les interactions interservices et la chaîne Santé
 - Les grands principes d'actions du DSM
-

19 au 21
Avril
2021

MODULE 3
ASPECTS HUMAINS ET COMPÉTENCES NON TECHNIQUES
APPLIQUÉES A LA FONCTION DE DSM

Rennes - EHESP

Durée : 3 jours

Compétences visées

- Distinguer et interpréter au travers du fonctionnement cognitif les erreurs d'appréciation et de management
- Nommer et catégoriser la nature de la crise afin d'adapter son comportement
- Comprendre et résoudre les problématiques de management lors du déclenchement du plan NoVI préfectoral
- Interpréter la situation et conduire l'exercice de l'autorité en situation de crise

Programme

- Le référentiel cognitif en gestion de crise : la pensée hors cadre
 - Les décisions absurdes
 - La crise et ses incidences sur les facteurs humains dans les organisations
 - La gestion du stress
 - Les décisions en situations d'incertitudes : principe et méthodes
 - Leadership, commandement et exercice de l'autorité en inter-services : subsidiarité et effets à obtenir
-

22 au
23 Avril
2021

MODULE 4 COMMUNICATION

Rennes - EHESP

Durée : 2 jours

Compétences visées

- Comprendre et s'approprier les enjeux de la communication en situation de crise ainsi que le rôle de la communication comme partie intégrante de la gestion de crise
- Élaborer une stratégie de communication formalisée et partagée à l'échelle des acteurs engagés dans l'action tout en maîtrisant la communication interne et externe de l'institution

Programme

- La communication en crise et les attentes des autorités
 - Les médias
 - Réseaux sociaux et crise
 - Média training
-

Sept.
à octobre
2021

MODULE 5 SIMULATIONS - EXERCICES ET MISE EN SITUATION

Aix-en-Provence - ENSOSP

Durée : 3 jours

Compétences visées

- S'insérer dans la simulation opérationnelle de la gestion de crise pour s'approprier son rôle en liaison avec les autres acteurs : DO, COS, COPD, Procureur

Programme

- Les outils de gestion de crise (Portail ORSEC, SINUS, SIVIC, ...)
 - Les matrices d'aide au raisonnement (tableaux d'aide à la décision)
 - Exercices d'apprentissage
 - Mises en situation
-

Responsables pédagogiques

Christophe VAN DER LINDE - Professeur, Institut du Management, EHESP

Bertrand PARENT - Professeur, Institut du Management, EHESP

Dr Sylvie JOUVE - Médecin Colonelle, Médecin-chef de Service de Santé et de Secours Médical, Cheffe du Département des Formations de Santé, ENSOSP

Dr Jean-François GALLET - Médecin en chef, Chef du Département de la Préparation Milieu et Opérationnelle, École du Val-de-Grâce

Formation à la prise de fonction DIRECTEUR DES SECOURS MÉDICAUX

Je m'inscris sur ce calendrier

Module 1 (elearning) - janvier 2021

Module 2 (Aix-en-Provence) - 8 au 11 mars 2021

Modules 3 et 4 (Rennes) - 19 au 23 avril 2021

Module 5 (Aix-en-Provence) : septembre-octobre 2021 (dates précisées ultérieurement)

Je souhaite bénéficiaire de la reconnaissance de mes acquis

(merci d'envoyer les pièces justificatives avec ce bulletin)

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Lieu de naissance :

E-mail (obligatoire) :@

Fonction :

Corps de rattachement et profession :

Direction/Service :

Nom de l'établissement :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

N° de SIRET : Code APE :
(obligatoire) (obligatoire)

Code service : N° d'engagement juridique :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Nom et prénom de votre responsable formation :

Adresse de votre responsable formation (si différente de l'employeur)

Code postal : Ville :

E-mail (obligatoire) :@

Adresse de facturation (si différente de l'établissement) :

Code postal : Ville :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte d'être informé(e) par e-mail des formations EHESP

Fait le le le

Signature du candidat Visa de l'employeur Visa du responsable Formation

Tarif

3400 euros net, le parcours (se référer à la Note d'information DGS/DGOS du 20 décembre 2019 relative à la formation interministérielle des directeurs de secours médicaux)

Pour vous inscrire, scanner ou photocopier ce bulletin, puis le remplir en **lettres capitales** et le retourner :

par e-mail : candidaturefc@ehesp.fr
ou par courrier postal à : **EHESP - Service scolarité/formation continue**
15 Av. du Professeur-Léon-Bernard
CS 74312 - 35043 RENNES Cedex

1 fiche par stage et par personne

L'EHESP est organisme de formation enregistré sous le n° 53 35 09162 35
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC n° 2371

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser par courriel à : referent-handicap@ehesp.fr

Modalités financières :

Dans le cas d'un **règlement par chèque**, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHESP, accompagné de la copie de la convention de formation.

La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des **conditions générales de vente** accessibles sur notre site internet.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 , vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à DDFC – École des hautes études en santé publique, 15 avenue du professeur Léon Bernard 35043 Rennes et/ou par mail à fc-communication@ehesp.fr